

Médecine prédictive, identification génétique et recherche génétique (Titre 3 du livre 1er de la 1ère partie du CSP)

21/05/2003

PREMIÈRE PARTIE PROTECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ

LIVRE Ier PROTECTION DES PERSONNES EN MATIÈRE DE SANTÉ

TITRE III MÉDECINE PRÉDICTIVE, IDENTIFICATION GÉNÉTIQUE ET RECHERCHE GÉNÉTIQUE

Chapitre Ier - Principes généraux

Section 1 - Examen des caractéristiques génétiques d'une personne et identification par empreintes génétiques à des fins médicales

Sous-section 1 - Dispositions générales

Sous-section 2 - Conditions de prescription

Sous-section 3 - Conditions d'agrément et d'autorisation de la pratique des examens des caractéristiques génétiques d'une personne

Paragraphe 1 - Conditions d'agrément des praticiens

Paragraphe 2 - Conditions d'autorisation des laboratoires

Sous-section 4 - Conditions de communication des résultats

Sous-section 5 - Conditions de conservation des documents

Section 2 - Dépistage des maladies néonatales

Section 3 - Modalités d'application au service de santé des armées

Chapitre II Profession de conseiller en génétique

Section 1 - Ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen

Sous-section 1 - Libre établissement

<https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/medecine-predictive-identification-genetique-et-recherche-genetique-titre-3-du-livre-1er-de-la-1ere-partie-du-csp/>

Sous-section 2 : Libre prestation de services

Sous-section 3 : Dispositions communes

Section 2 - Conditions d'exercice et règles professionnelles

Sous-section 1 - Conditions d'exercice

Sous-section 2 - Règles professionnelles